INFOS PRATQUES

Etat Civil

Naissances:

LE MEN Charlie « Le Val Pilet », né le 27

BARBIER Manon « La Ville Anée », née le 31 janvier

ETIENNE Léa « 6 Rue Alexandrine Lecrublier », née le 2 février LEHEC Valentine « 1 Rue Eugène

Bagot », née le 7 février POULARD Léa « Le Champ de Pierre », née le 11 février

CROLAIS DA SILVA VIEIRA

Tiago « Bellevue », né le 25 février HOAREAU Angèle « 52 Rue du Général de Gaulle », née le 3 mars

HOAREAU Éliot « 52 Rue du Général de Gaulle », né le 3 mars

MAHÉ Félix « La Porte Badouard », né le 10 mars GESNY TORRADO Diego « Impasse

des Vergers », né le 27 mars OLLIVIER Maxence « L'Hôtel Beaujot », né le 4 avril

DANIEL Aria « La Basse Beunière », née le 4 avril

LUCIENNE Izïa « La Ruzelais », née le 8 avril

ALLAIN Louise « 2 Rue René Laënnec », née le 10 avril ROCHELLE Riley « La Ville Robeu », né

FOLIN Azéline « 25 Rue du Mené », née le 26 avril

HEARD Cloé « L'Orme », née le 24 mai

Décès:

Le 4 janvier Mme ROUXEL Madeleine épouse BOUVET « 30 Rue de la

Le 17 janvier Mme PRINGAULT Marie épouse AVELINE « 1 Rue des Frères Gauthier »

Le 20 janvier M. MACÉ Robert « Les Grassins »

Le 10 février Mme LENOIR Paulette veuve PLESTAN « 3 Rue Pasteur »

Le 20 février M. LE TREIZE Pierrick « Le Clos des Poiriers »

Le 6 avril M. DEMOY David « Le Chesnaie

Le 26 avril Mme FERTÉ Germaine veuve **GUET** « Le Rocher »

Urbanisme

Demandes de déclaration préalable :

M. CHATON Dany « 34 Rue de l'Abbaye » : Clôture et muret M. TRAVERS Flavien « 7 Rue du Capitaine de la Motte » : Remplacement porte d'entrée

M. LENOIR Laurent « La Ville Poirier » : Division en vue de

M. FANT David « 32 Rue du Mené » : Abri ouvert M. GENIEUX André « Le Lesteneuf » : Changement et création

M. PAITRY Gregory « Le Plessix » : Remplacement fenêtres, réfection de toiture et surélévation

FREE MOBILE « Beauregard » : Antenne relais téléphonie M. QUESNAY Frédéric « Le Chesne Crosle » : Clôture M. MUTSIANOS Georges « Les Champs Plédran » : Clôture, pose de fenêtres de toit et réfection de toiture

Mme GUERIN Yvonne « St Riveul » : Division en vue de construire

M. RUELLAN Martin « 11 Rue Alexandrine Lecrublier » : Clôture M.FARUEL Yann « 17 Rue de la Diligence » : Modification de deux ouvrants

ALPES ENERGIE NOUVELLES « 5 Rue de la Diligence » : Pose de panneaux photovoltaïques

Demandes de permis de construire :

Mme THERAIN Julie « Rue Margaro» : Maison individuelle Mme AUFFRAY Anne-Sophie et Mme ETIENNE Louise « 1 Rue du Bêle » : Maison individuelle

M. et Mme AUBRUN « 9 Rue des Frères

Gauthier » : Régularisation piscine et abri piscine M. LE CAM Ludovic « La Ville Robeu » : Hangar ouvert M. HAUMONT Alexandre « La Guiberdière » : Extension stabulation vaches laitières, fumière couverte et stabulation génisses

Mme DAYOT Nolwenn « Les Courts Champs » : Création d'un garage et carport

Mme PERRIN Sophie « La Lande es

Chenotiaux »: Aménagement des combles et création d'ouvrants

GAEC de la Bégassière « La Bégassière » : Extension d'un bâtiment pour création d'une maternité bien-être en liberté M. RAT Jean-Christophe « La Longrais » : Extension maison

M. GUYOMARD Kévin « 7 Rue du Morin » : Garage

MEMENTO

Horaires de la Médiathèque

Ouverture du mercredi 15/07 au 29/08 Le mercredi de 10h-12h30 / 14h-18h Le jeudi de 10h-12h30 Le vendredi de 10h-12h30/ 16h-19h30

Le samedi de 10h-12h30

Retrouvez tous les documents disponibles dans votre médiathèque: https://plenee-jugon.c3rb.org/opac_net/

Ecoles

Pour les inscriptions dans les écoles toutes les modalités sont à retrouver sur le site internet (wwww.plenee-jugon.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie

Ouvert le Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 9h-12h / 14h-17h

Fermeture le mardi

Fermeture les samedis: du 18 juillet au 22 août

Horaires de La Poste

Mardi: 9h-12h15 / 14h-16h30 Mercredi: 9h-12h15

Jeudi: 9h-12h15 / 14h-16h30 Du 18 juillet au 22 août

Vendredi: 9h-12h15 / 14h-16h30 Samedi: 9h-12h15 (en semaines impaires)

Directeur de publication : Suzanne Bourdé Crédit photo : Mairie de Plénée-Jugon, Photographe Monia

Impression: imprimerie Le Maire - 22230 Merdrignac Support d'impression : papier recyclé

www.plenee-jugon.fr

Plénée-Jugon



Plénéennes et Plénéens

Nous Vous disons MERCI, à vous, qui nous avez légitimement élus le 15 mars. MERCI à vous de nous avoir fait confiance. Confiance en cette belle équipe, dont je suis fière, ces Femmes et ces Hommes qui ont osé me choisir comme « tête de liste ». Le 28 mai, je suis devenue la 1ère femme, Maire de Plénée-Jugon ... Tout un symbole ... Un immense honneur à mes yeux, moi, la Plénéenne de toujours.

Etre Maire, le titre, par excellence, au plus près des Citoyens.

Un Maire qui se sentirait bien seule sans toutes celles et ceux qui m'entourent et sauront prendre toutes leurs responsabilités dans l'immense tâche qui leur est confiée sans jamais oublier notre devise : « Vous avec Nous, les décideurs de demain ». Nous ne sommes pas des pros de la politique et ne voulons pas l'être. Nous avons été ELUS pour SERVIR.

> Du 15 mars au 18 mai, nous avons été exclus de toute réflexion par l'exécutif au pouvoir ... Pas de concertation, pas d'échanges, pas de passation des projets en cours ... Une volonté de nous ignorer.

Mais depuis, nous avons fait de nombreuses et belles rencontres qui se poursuivront tout l'été, tout en

déplorant l'absence de toutes les festivités habituelles ... Toutefois, nous espérons quelques animations en lien avec la Médiathèque et Lamballe Terre et Mer.

Toute l'Équipe vous souhaite cependant un bel été.

Votre Maire et tous les ÉLUS de la Majorité

LA NOUVELLE MUNICIPALITE

Conseiller Délégué centre technique et

« Être présent dans cette équipe, c'est être à votre écoute

et répondre au mieux à vos attentes. Être conseiller

communautaire à Lamballe Terre et Mer c'est représenter

et œuvrer au mieux dans les intérêts de Plénée-Jugon. »

Gestion du personnel, Présidente du CCAS

Conseiller communautaire

David L'Homme

Par domaine de compétences

Suzanne Bourdé

VIE DE LA COMMUNE

Mes permanences

Le mardi et le jeudi en

mairie sur RDV

LES COMMISSIONS Maire

Voici les commissions ouvertes aux administrés :

- Commerce et artisanat
- Plan Local d'Urbanisme
- Sécurité et Plan de Sauvegarde Communal
- Voirie agglomération et hors agglomération
- Agriculture
- Éducation, jeunesse, culture et communication
- Vie associative et vie sportive
- Bâtiments communaux, patrimoine et tourisme

Afin de permettre à un plus grand nombre de Plénéens d'être acteurs, chacun d'entre vous ne pourra s'inscrire que dans une ou deux commissions.



Emilie Daniel

Conseillère Déléguée communication et affaires culturelles



Marie-Noëlle Goinguenet 1^{ére} Adjointe

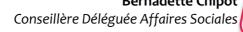
Affaires scolaires, enfance, jeunesse et tourisme

« Avec Bernadette, nous développerons le tourisme. Nous aurons en charge tout ce qui touche aux plus jeunes : petite enfance, jeunesse et le scolaire. »

Bernadette Chipot



Mes permanences Le Lundi après-midi et le jeudi matin en mairie sur RDV





Gérard Samson

2^{éme} Adjoint

domaines qui nous concernent - vos idées seront les bienvenues » Permanences

Agriculture, voirie, urbanisme et développement durable

« Nous serons à votre disposition et votre écoute dans les





Baptiste Chauvel Conseiller Délégué Voirie

Michel Rouvrais Conseiller Délégué Agriculture



Sabrina Presse 3^{éme} Adjointe

Solidarités, Centre Communal Action Social

« Avec Véronique nous serons à l'écoute de nos aînés, des personnes isolées, seules, en difficultés »



Stéphane Macé

4^{éme} Adjoint





Vie associative et sportive

« Flavien, Delphine et moi-même nous serons toujours prêts à vous accompagner dans tous vos projets. »





Flavien Travers Conseiller Délégué Jeunesse et sports

Delphine Prié Conseillère Déléguée Vie associative



Colette Cornillet 5^{éme} Adjointe

Finances, commerce et artisanat

« Secondée par André, délégué aux finances, nous aurons à cœur de mener à bien les nouveaux projets qui verront le jour au cours de cette mandature. »

Conseiller Délégué Finances





La communication va évoluer, dans sa forme et aussi dans sa fréquence de diffusion.

Notre volonté est d'être plus proche de Vous, Plénéens, en apportant des informations plus régulières, aussi bien sous la forme papier, que par le site internet « plenee-jugon.fr » et par Facebook « Commune Plénée-Jugon ».

Expression du conseil municipal

La majorité

Le 15 Mars nous avons été légitimement élus.

2 mois plus tard... le matin du 28 mai, jour de l'élection du Maire et des Adjoints... nous recevions le dossier de recours en annulation du tribunal administratif.

Cette élection jugée « non logique »... et pourtant, malgré la crise sanitaire, tous les Plénéens pouvaient s'exprimer par le biais des procurations, d'ailleurs utilisées, respectant ainsi l'article 3 de la Constitution précisant le secret du vote...

A partir de ce recours, nous avons souhaité n'attribuer qu'une seule place à la Minorité dans chaque commission, mais, nous avons dû appliquer le cadre

Quant à la Démocratie participative, elle ne se résume pas à prendre en compte les souhaits des 4 membres de la Minorité, mais à consulter l'ensemble des Plénéens qui souhaitent prendre part aux réflexions concernant les projets qu'ils nous proposeront ou ceux que la Majorité leur proposera.

Ce premier conseil s'est déroulé ensuite de manière constructive malgré 2 dossiers problématiques... Nous souhaitons vivement travailler ainsi sereinement dans l'intérêt général.

La crise sanitaire est toujours présente, alors soyez prudents et prenez soin de vous.

L'Equipe de la Majorité.

L'opposition

L'équipe de « Plénée-Jugon, nouvelle génération », représentée par Gérard Le Cam, Hélène Duquenne, Roland Lucas et Anne Hervé, tient à remercier toutes les plénéennes et les plénéens qui leur ont accordé leur confiance le 15 mars dernier, comme ils l'ont fait depuis de nombreuses années, et qui continuent de manifester activement leur soutien.

en mairie

La création et la composition des commissions communales étaient à l'ordre du jour du conseil municipal du 17 juin. Malgré une campagne autour de la « démocratie participative », mais en réaction à notre recours incompris, la majorité souhaitait nous octroyer soit aucune place, soit une seule place au sein de chacune des 13 commissions. Madame le Maire et son équipe n'ont eu d'autre choix que de revoir leur positionnement après l'intervention de Roland LUCAS leur rappelant le cadre réglementaire, à savoir le respect du principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Nous serons donc présents équitablement dans chacune des commissions communales.

La majorité nous accorde la possibilité de tenir une permanence en Mairie, dont les modalités vous seront communiquées dès que possible. Nous saurons être vos porte-paroles au sein de l'assemblée communale. Bien à vous. « Plénée-Jugon, Nouvelle Génération »



